Master Langues et sociétés

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et sociétés. 2016, Université de la Polynésie française. hceres-02041806

HAL Id: hceres-02041806

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041806

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Langues et sociétés

- Université de la Polynésie française

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues et sociétés*, spécialité *Langues, cultures et sociétés en Océanie* (*LCSO*) de l'Université de la Polynésie française (UPF) a été ouvert à la rentrée 2012. Il a un caractère pluridisciplinaire et son objectif est de donner aux étudiants de licences de Lettres, Langues et Sciences Humaines - LLSH (anglais, langue polynésienne, lettres modernes – lettres et arts, histoire-géographie) une connaissance approfondie des langues et cultures des sociétés océaniennes, tout en développant leurs compétences en écriture, lecture et analyse des documents, ainsi que la maîtrise des outils informatiques et d'une langue vivante (essentiellement l'anglais). Il fait suite au master *Société traditionnelles du Pacifique* dont le recrutement était insuffisant, et jusqu'en 2014 il a accueilli les étudiants désireux de préparer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en absence d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*, qui a ouvert à la rentrée 2015). Désormais le master comporte un parcours *Recherche* unique. Ses débouchés naturels sont les métiers de la recherche et de l'enseignement, les concours de la fonction publique ou l'enseignement supérieur. Ce master s'est ouvert récemment à une perspective de professionnalisation autre que la recherche, notamment avec l'ouverture d'une unité d'enseignement (UE) « métiers de la culture et du patrimoine ». L'organisation du master comporte une large mutualisation des cours qui permet de compenser les problèmes d'effectifs. Les cours sont concentrés en fin d'après-midi, ce qui permet d'accueillir un public salarié. Le volume d'heures de cours est relativement faible (394 heures de cours) et le dernier semestre est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche. Il n'y a pas de stage obligatoire, les étudiants étant très majoritairement déjà salariés.

Synthèse de l'évaluation

Le master occupe une place importante dans l'offre de formation de l'UPF, en permettant une poursuite d'études aux étudiants titulaires d'une licence en Lettres, Langues et Sciences humaines qui ne souhaitent pas s'inscrire en master *MEEF*. Un effort important a été mené par l'équipe pédagogique pour développer une formation ambitieuse, bien adossée à un laboratoire de recherche dynamique, et pour faire intervenir auprès des étudiants, des chercheurs étrangers d'excellence. Toutefois ces ambitions sont limitées par des raisons structurelles, comme la position géographique isolée de l'UPF ou le bas débit internet ainsi que le décalage horaire, qui empêchent de développer des interventions à distance, mais aussi par la formation initiale des étudiants, souvent défaillante en anglais. Un effort pour le développement d'une voie de professionnalisation autre que les métiers de la recherche et la poursuite en thèse est en cours de réalisation avec l'ouverture d'une UE « métiers de la culture et du patrimoine » en partenariat avec le service du patrimoine archivistique et audiovisuel de la Polynésie française.

La formation est unique en son genre dans le panorama des universités océaniennes et même francophones. Le master présente un très bon adossement à la recherche, étant adossé à un laboratoire entièrement consacré aux problématiques abordées dans le master, l'équipe d'accueil (EA) Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO 4241). L'équipe pédagogique est composée de 15 enseignants et enseignants-chercheurs de l'UPF, et six professionnels interviennent de façon ponctuelle dans la formation. En ce qui concerne l'internationalisation du master et la mobilité des étudiants, celle-ci se trouve limitée par la situation géographique de l'Université. Toutefois, un effort important est fourni pour attirer des intervenants extérieurs prestigieux.

Le taux de réussite est bas, en conformité avec ce qui est observé dans l'ensemble de l'UPF (autour de 40 %, que ce soit pour le passage en M2 ou l'obtention du diplôme), même s'il a augmenté à partir de l'établissement d'un seul parcours recherche et la séparation avec la préparation du CAPES. Dû au caractère récent de la formation, les chiffres ne concernent que l'année 2014-2015, où il y a eu 43 étudiants inscrits (un taux en augmentation par rapport aux années précédentes).

Points forts :

- Formation dynamique, très en prise avec les spécificités et problématiques de l'environnement local, qui propose un débouché autre que la poursuite en master *MEEF* aux étudiants titulaires d'une licence en Lettres, Langues et Sciences humaines.
- Effectifs nombreux, mutualisation des cours qui permet d'amortir les coûts de la formation.
- Très bon adossement à la recherche.
- Efforts consentis pour l'internationalisation de la formation, malgré les conditions adverses.

Points faibles :

- Dimension professionnalisante encore faible, peu de liens avec des structures et entreprises locales.
- Volume de cours insuffisant en langues vivantes, pratique de l'anglais limitée et même facultative.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Faible utilisation du numérique.
- Pas de cours proposés au dernier semestre de la formation, consacré entièrement à la rédaction du mémoire.

Recommandations :

Au vu du taux faible d'inscriptions en thèse (débouché « naturel » d'un master *Recherche*), il serait intéressant de renforcer l'aspect professionnalisant en incluant des enseignements techniques, notamment en informatique appliquée à la recherche. L'UE « métiers de la culture et du patrimoine » pourrait par exemple être associée à un enseignement relatif aux techniques de numérisation du patrimoine, qui aurait l'avantage de mettre l'accent sur l'usage du numérique et sur les problématiques de conservation d'archives.

En vue d'ouvrir davantage le master à la dimension internationale, il serait souhaitable de renforcer l'enseignement de l'anglais avec une consolidation du volume horaire et de la pratique orale. Une telle disposition contribuerait à aller dans le sens de la professionnalisation et favoriserait la mobilité internationale des étudiants.

La dimension professionnalisante de la formation pourrait être aussi renforcée à travers des partenariats avec des institutions ou des entreprises locales.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'objectif du master est de former des spécialistes dans les langues et cultures océaniennes et renforcer chez les étudiants les capacités d'écriture, de lecture, d'analyse critique. Après une période de changements, notamment due à la mise en place de la réforme dite de « mastérisation » de la préparation des concours de l'enseignement, le master a consolidé un parcours *Recherche* unique. Ce parcours a une organisation cohérente avec ses objectifs de formation de spécialistes des langues et cultures de l'aire Pacifique, dans l'objectif principal d'une poursuite en thèse – qui n'est pas, par ailleurs, le débouché choisi par la plupart des étudiants. Le cursus est bien adapté à ces objectifs, même si un renforcement de la dimension professionnalisante est souhaitable.
Environnement de la formation	La formation est la seule de ce type en Polynésie française et même dans les universités francophones, à l'exception de l'Université de Nouvelle-Calédonie. Elle est la seule à proposer une poursuite d'études en master aux étudiants de LLSH en cohérence avec leur formation, exception faite du master *MEEF*. Il a un très bon adossement à la recherche, avec plusieurs membres de l'équipe pédagogique qui sont membres de l'équipe d'accueil Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO 4241).

	L'isolement géographique, ainsi qu'un environnement peu favorable, rendent difficiles les partenariats avec d'autres Universités ou les entreprises. Malgré tout, la formation réussit à développer des partenariats intéressants à l'international.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est composée de trois professeurs, 10 maîtres de conférences et deux professeurs agrégés - PRAG. Elle comprend en outre six professionnels qui assurent certaines UE (informatique, métiers de la culture en particulier). Des enseignants-chercheurs extérieurs interviennent dans la formation de façon ponctuelle.
Effectifs et résultats	Les chiffres relatifs au master *LCSO* ne concernent que l'année 2014-2015. Sur les 43 inscrits en M1, 17 ont été admis en M2, soit moins de 40 %. Sur les 28 inscrits du M2, 11 ont obtenu leur diplôme, soit le même pourcentage que le précédent. Le taux d'échec est bien moins élevé qu'en licence et que celui des années précédentes pour le parcours *Recherche*. Les chiffres d'insertion professionnelle correspondent à la période 2012 à 2014, avant la création du nouveau master. Les deux tiers des diplômés qui ont répondu à l'enquête (qui porte sur de petits effectifs : une dizaine pour l'année 2012-2013 ; une quinzaine pour l'année 2013-2014) se sont insérés dans la vie professionnelle, un très petit nombre poursuivant en doctorat.

Place de la recherche	Il y a une très bonne articulation enseignement/recherche, la plupart des enseignants-chercheurs étant des chercheurs actifs dans le laboratoire EASTCO, qui concerne les thématiques enseignées dans le master. Des enseignants-chercheurs extérieurs interviennent sur certains enseignements par exemple l'épistémologie et méthodologie de la recherche. Par ailleurs, les étudiants ne sont pas directement associés aux activités du laboratoire. Une participation de doctorants issus du master au projet de fonds numérique polynésien porté par le laboratoire pourrait être une piste à suivre.
Place de la professionnalisation	Le master recherche n'a pas, en principe, une orientation professionnalisante. Toutefois, et compte tenu du faible taux d'étudiants qui poursuivent en thèse, la place de la professionnalisation dans cette formation semble en évolution, notamment avec l'introduction d'une UE « métiers du patrimoine et de la culture ». Même si l'introduction d'un stage obligatoire n'est probablement pas pertinent en vue du public concerné par la formation (majoritairement un public de salariés), il peut être intéressant de développer davantage des liens avec des institutions locales qui pourraient éventuellement accueillir comme stagiaires des étudiants non dispensés d'assiduité.
Place des projets et stages	Pour les stages, voir le point précédent. Une place importante dans la formation est occupée par la rédaction d'un mémoire de recherche, qui peut être considéré comme un projet sur deux ans (la rédaction du projet de mémoire intervenant en M1).
Place de l'international	Malgré les difficultés liées à l'environnement, qui sont analysées dans le dossier de façon lucide et pertinente, la formation a accompli un effort notable d'internationalisation, notamment au niveau de la recherche. Il faudrait poursuivre cet effort en favorisant la mobilité des étudiants et renforcer l'enseignement de l'anglais dans ce but.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le master recrute dans les quatre licences suivantes : *Langues littératures et civilisations étrangères* et régionales (*LLCER*- parcours *Langues polynésiennes*, *Anglais*), *Lettres* (parcours *Lettres et arts*), *Histoire*, *Géographie et aménagement*. Quelques étudiants (le chiffre n'est pas donné) sont intégrés au master par équivalence, grâce à la validation des acquis de l'expérience. Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas décrits, toutefois le dossier fait état des difficultés rencontrées par certains étudiants et qui tiennent en grande partie à un équilibre difficile entre vie professionnelle, vie familiale et études. Les faibles effectifs permettent une grande adaptation aux cas particuliers et un suivi personnalisé des étudiants.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours sont dispensés en fin d'après-midi, de façon à permettre aux étudiants salariés de les suivre. Il n'y a pas d'indication chiffrée sur les étudiants dispensés d'assiduité. Les cours magistraux (où la présence n'est pas obligatoire) l'emportent sur les travaux dirigés. L'enseignement se fait en présentiel. Le dossier ne fournit pas d'éléments permettant d'évaluer la place de l'usage du numérique dans la formation, à l'exception d'une formation en octobre 2013 à l'usage des logiciels d'aide à la transcription proposée par un chercheur invité de l'Université de Melbourne.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués sur des travaux ou des mini-mémoires qu'ils présentent dans le cadre des différents enseignements. Pour les étudiants dispensés d'assiduité, il est demandé un travail ou mini-mémoire assorti d'une soutenance. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. L'évaluation du dernier semestre se limite à celle du mémoire de recherche, qui à lui seul vaut 30 crédits.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le supplément au diplôme est bien renseigné et donne des informations claires sur le contenu de la formation et les modalités de contrôle des connaissances.
Suivi des diplômés	Un tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études fournit quelques chiffres, mais est très peu renseigné. Aucune information n'est donnée sur les modalités de collecte de l'information.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement dans la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants est volontaire et les résultats sont exploités par les enseignants eux-mêmes.

Observations de l’établissement

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G

MASTER Langues, Cultures et Sociétés en Océanie

Université de la Polynésie Française (Tahiti)

Porteur : Bruno SAURA

Observations

En réponse au rapport d'expertise du Master LCSO par les membres de l'HCERES, voici mes observations :

Ce rapport d'expertise est très constructif. Globalement, le Master LCSO est présenté comme une formation cohérente, de qualité, et bien adossée à la recherche.

S'agissant des propositions des experts, très honnêtement, nous les avions en quelque sorte anticipées, sur plusieurs points, dans l'élaboration, en cours, de la future maquette 2017-2020.

- Par exemple, les taux de réussite en fin de M1 devraient augmenter dès 2016-2017. Pas plus tard que le 18 mai 2016, une réunion s'est tenue avec la direction de l'UPF et de l'ESPE, pour éviter que des étudiants dont la spécialité disciplinaire en préparation au Capes n'ouvrirait pas à l'ESPE (qui ne forme pas à tous les types de Capes, chaque année), viennent s'inscrire par défaut en master LCSO, afin d'être malgré tout inscrits en Master "quelque part". Ne devraient donc s'inscrire à l'avenir en M1 LCSO que les étudiants véritablement motivés par la recherche.

- La proposition de professionnaliser certains enseignements, émise aussi par l'HCERES, est très pertinente. Dans la nouvelle maquette (2017-2020), une UE de M2, à vocation plus professionnelle "Héritages" a pris la place d'une UE très "académique" ("Analyse de la mythologie océanienne"). Nous sommes d'accord avec l'idée d'intégrer l'outil informatique à ce type d'enseignements.

- Pour ce qui est la faible place de la LVE Anglais, le responsable du Master LCSO a fait la proposition en mars 2016, en réunion de département LLSH, de voir l'Anglais rendu obligatoire en M 1 LCSO en 2017-20 (avec suppression du choix entre LVE Anglais et LVE Espagnol). Il s'est heurté alors à l'opposition de certains collègues, notamment hispanisants. La question reste donc ouverte, mais l'avis des experts de l'HCERES conforte son opinion que la maîtrise de la langue anglaise en effet indispensable aux étudiants du Master LCSO. Les instances supérieures de l'UPF seront prochainement appelées à trancher sur cette question.

- S'agissant de l'absence de Conseil de perfectionnement, nous reconnaissons que tout reste à faire en ce domaine, et nous allons réunir prochainement à ce sujet l'équipe pédagogique du Master LCSO.

Pour le reste, nous remercions sincèrement nos experts pour leur compétence, leur disponibilité, la précision et la qualité de leurs remarques.

Le 30 MAI 2016

Le Président,

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ★ UPF ★

Pr. Eric CONTE